

Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministre

Édifce Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Ontario

Le 31 mars 2013

Mesdames, Messieurs,

Au cours des dernières semaines, nous avons eu des discussions constructives et collaboratives avec nos partenaires du secteur de l'éducation. Ces discussions ont été essentielles pour reconstruire certaines relations importantes au sein du secteur de l'éducation et dans les communautés scolaires de l'Ontario.

Je vous écris aujourd'hui pour vous informer que pour répondre à une préoccupation soulevée au cours de ces discussions, le gouvernement a autorisé le rajustement du paiement des congés de maladie non acquis.

Comme les économies réalisées au cours de l'exercice 2012-2013 grâce à l'élimination des jours de congé de maladie accumulés et au gel de l'admissibilité aux gratifications de retraite sont plus importantes que prévu, nous sommes en mesure de répondre à une préoccupation soulevée par les employés quant au paiement des jours de congé de maladie non acquis. Plus spécifiquement, les employés sans droits acquis qui disposent de jours de congé de maladie non acquis recevront un paiement pour les jours qu'ils ont accumulés, jusqu'à concurrence de 25 cents par dollar suivant la formule de paiement de liquidation qui tient compte de facteurs fondés sur le salaire de l'employé, ses années de service et l'accumulation des congés de maladie. Ce changement cadre avec l'enveloppe de financement du ministère de l'Éducation pour 2012-2013.

Aujourd'hui, Gabriel F. Sékaly, sous-ministre adjoint de la Division des opérations et des finances, a écrit aux directrices et aux directeurs de l'éducation pour les informer des changements qui ont été apportés à la formule utilisée pour calculer le montant du versement unique et pour leur fournir de plus amples renseignements.

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension alors que nous continuons à prendre des mesures pour assurer la mise en œuvre efficace, juste et uniforme des conventions collectives actuelles.

La ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Liz Sandals".

Liz Sandals